

18 décembre 2003

Conférence de presse de M. Jean Charest, premier ministre, et de M. Jacques P. Dupuis, leader du gouvernement

Bilan de la session parlementaire

[M. Séguin (Rhéal): Est-ce que vous êtes prêts? M. le premier ministre va faire une déclaration sur les questions des journalistes, d'abord en français et ensuite en anglais. M. le premier ministre.]

[M. Charest:] Merci, M. Séguin, M. le président. Et je n'ai pas besoin de vous présenter le leader du gouvernement, M. Dupuis, qui sera également disponible pour répondre à vos questions. Alors, mesdames et messieurs, il y a plus de huit mois maintenant que le nouveau gouvernement libéral s'est fait élire et, dans les huit mois depuis notre élection, on est passés à l'action. Toutes les décisions que nous avons prises sont des décisions qui ont été prises avec un objectif, celui d'améliorer la qualité des services que nous livrons aux citoyens, en particulier dans le domaine de la santé.

Vous avez vu que nous étions déterminés de mettre en oeuvre notre plan pour le Québec. Nous le faisons en écoutant également les Québécois et sur la foi du travail qui a été fait dans les cinq dernières années, et on l'a fait en écoutant non seulement ceux qui parlent fort, mais également les citoyens et citoyennes du Québec qui, dans certains cas, ne peuvent pas s'exprimer. Un premier budget a été livré et ce premier budget a donné le ton. Notre première priorité demeure toujours la même, c'est la santé, et, dans le premier budget, malgré une situation financière extrêmement difficile que nous a léguée le gouvernement précédent et qui a été largement rapportée dans le rapport Breton – un trou de 4300000000 \$ pour l'année en cours et 3000000000 \$ pour l'année suivante – malgré cela, on a augmenté les dépenses dans le domaine de la santé de l'ordre de 7,2 %. C'est 1300000000 \$ de plus qu'on a mis dans le réseau de la santé. C'est 250000000 \$ d'entrée de jeu qu'on a réinvestis pour réduire les listes d'attente, pour s'assurer que les salles d'urgence puissent mieux fonctionner. On a bougé dès l'élection du gouvernement là-dessus. On a réinvesti dans la deuxième priorité, la santé. C'est 400000000 \$ de plus, dans le domaine de l'éducation, qu'on a réinvestis. C'est 3,6 % d'augmentation sur le budget précédent, la plus forte augmentation depuis neuf ans. Et dans ce premier budget aussi, on a commencé à rationaliser des dépenses en subventions puis en crédits d'impôt aux entreprises. C'est 500000000 \$ par année de façon récurrente qui a été coupé, de sorte qu'on puisse ramener un peu de rationalité dans ce système de subventions puis de crédits d'impôt qu'avait mis en place le gouvernement précédent. Dans la session d'automne que nous venons de terminer aujourd'hui, on est passé à l'action. On a adopté un certain nombre de projets de loi qui justement ont pour objectif de livrer des services aux citoyens. Dans le domaine de la santé, on a livré le projet de loi qui va mettre en réseau le système de santé, que ce soit les CLSC, les hôpitaux, les CHSLD, conformément à une recommandation, entre autres, qu'avait faite le rapport Clair, rappelons-nous, je pense que c'était la recommandation numéro 33 qui, en toutes lettres, reprenait un engagement qu'on avait pris, nous, pendant la campagne électorale justement, de mettre le système de soins de santé en réseau. On a changé l'organisation du travail. Encore là, vous avez l'illustration du choix que nous avons fait au nom de la population du Québec. L'organisation du travail, ça va nous permettre de réinjecter à peu près 45000000 \$ d'argent neuf dans le réseau de la santé, qui allait en bureaucratie pour gérer l'organisation du travail. Ça va nous permettre de simplifier l'organisation du travail, parce que le choix que nous avons fait, nous, c'est de subordonner justement cette organisation du travail à la prestation de services que doivent recevoir les hommes et les femmes qui fréquentent le réseau de la santé québécois...

Nous avons également mis en place une commission d'enquête technique sur les deux nouveaux centres hospitaliers universitaires qui seront construits à Montréal: celui du CHUM et du Centre universitaire de santé McGill. On a mis en place également des réseaux universitaires intégrés de santé pour qu'on puisse, dans le même esprit, offrir des meilleurs services.

Dans le domaine de l'éducation, il y a également une convergence de nos deux premiers objectifs avec des investissements importants annoncés à l'Université Laval, à l'Université de Sherbrooke, pour former plus de médecins et d'infirmières et commencer à combler les pénuries qui auront été créées par le gouvernement précédent.

Sur le plan de l'éducation, dans le domaine de l'éducation, on a confirmé le gel des frais de scolarité pour la durée du mandat, et dans la session actuelle, on a adopté une loi qui va nous permettre de simplifier l'attribution des prêts et bourses. Pour l'année 2004, dans le domaine de l'éducation, il y aura la commission parlementaire sur l'avenir des universités, sur la question de la qualité de l'enseignement, de l'accessibilité et du financement. Il y aura également le forum sur l'avenir des cégeps.

Sur le plan économique, le gouvernement est également passé à l'action. On a présenté le projet de loi n 31, maintenant adopté, qui va permettre maintenant, dans beaucoup d'instances où ce n'était pas le cas, de faire de la sous-traitance. Sur cette question-là, il y a eu beaucoup de choses qui ont été dites. Tout ça me rappelle un débat que j'ai déjà vécu, moi, en 1988, à peu près la même chose. D'ailleurs, je ne suis pas le seul à l'avoir relevé, Pierre Fortin, l'économiste, dans sa présentation en commission parlementaire, d'entrée de jeu, soulignait à quel point il y avait des parallèles que lui relevait dans ce débat et celui qu'on a vécu avec le libre-échange alors que, à ce moment-là, à peu près les mêmes acteurs nous annonçaient la fin du monde, et Dieu sait qu'on avait eu raison en 1988 de procéder avec le libre-échange et tous les emplois que ça nous a permis de créer. Bien, justement, dans ce cas-là, Pierre Fortin évalue, lui, de 25 à 30000 emplois potentiels qui peuvent être créés à la condition qu'on ait un environnement économique qui le permette. Il ne s'agit pas de favoriser ou de défavoriser, il s'agit de permettre à ceux et celles qui sont le moteur de l'économie québécoise, les PME, d'avoir l'occasion justement de créer des emplois. C'est ça. C'est la raison qui nous a amenés à faire ce changement qui va avoir des effets très bénéfiques pour les travailleurs du Québec, comme les changements qu'on a prévus également dans l'industrie du vêtement. On est passés à l'action aussi pour les services de garde et, là-dessus, je vous avoue qu'il s'est dit beaucoup de choses et que c'est très important de replacer les affaires dans leur contexte. D'abord, le problème des services de garde au Québec, c'est d'abord une absence de places pour des citoyens québécois qui paient des impôts pour des services de garde. C'est le premier problème. Rappelons-nous, là, parce que c'est encore le cas, là, qu'il y a des enfants et des parents qui ne réussissent pas à obtenir des places dans les services de garde à 7 \$ par jour. Sur le plan financier, en 2002-2003, l'État québécois investissait 974,3000000 \$ dans les services de garde. Ça, c'était pour les budgets de fonctionnement des CPE. En 2003-2004, c'est 1 066 800000 \$, une augmentation de 9,5 % dans les services de garde. Pendant ce temps-là, la contribution des parents est passée de 5 \$ à 7 \$. Alors, le budget de fonctionnement total, là, est passé de quoi? Le budget de fonctionnement des CPE est passé de 144900000 \$ à 173900000 \$, soit une progression de 20 % si on fait référence du 5 \$ à 7 \$. Au total, si on inclut la contribution parentale puis la contribution de l'État au budget de fonctionnement des CPE, c'est 1200000000 \$ en 2002-2003 et c'est 1240000000 \$ en 2003-2004, ce qui représente une augmentation du budget de 10,9 %.

Mais ce qu'il y a de plus important encore, parce qu'il y a certains qui disent on augmente les frais, c'est qu'il y a 13000 places de plus en garderies. Ça, c'est des places où dans beaucoup de cas les parents payaient entre 20 \$ et 30 \$ par jour pour des services de garde, alors que maintenant ils pourront payer 7 \$ par jour. Voilà le noeud de tout le débat, là, qui s'est fait sur les services de garde et le sens des choix qu'on a proposés à la population du Québec, encore une fois dans un contexte budgétaire où le gouvernement précédent nous a laissé un trou de 4300000000 \$. On est aussi passé à l'action sur la question de la modernisation de l'État. Dès l'été dernier, on a mis sur pied les groupes de travail sur toute cette question de modernisation qui est fondamentale pour l'avenir de l'État québécois. Sur la modernisation de l'État, on également adopté la loi 34 sur la décentralisation, conformément aux engagements qu'on avait pris. Une décentralisation dont on parle depuis à peu près 20 ans au Québec. Depuis que je suis en politique, moi, qu'on en parle de décentralisation vers les régions, ça ne c'est jamais fait, l'objectif étant évidemment de faire en sorte que chacune des régions puisse assumer sa spécificité et son autonomie et qu'on redonne aux citoyens des régions des outils nécessaires pour leur développement. Bien, pour la première fois, moi, depuis que je suis en politique, il y a un gouvernement qui a posé de vrais gestes et qui va permettre une vraie décentralisation vers les régions du Québec. Cette réforme, ça inclut également la démocratie municipale. On va permettre aux citoyens qui ont été, eux, l'objet de fusions forcées de se prononcer sur l'avenir de leur municipalité, et ça aussi ça va faire partie de la mise en oeuvre de nos politiques en 2004.

En terminant, je vous dirais ceci. Pendant trop d'années les Québécois et Québécoises ont attendu. Ils ont attendu des services dans le domaine de la santé, pour des garderies, devant les tribunaux administratifs, où on a également déposé un projet de loi qui va améliorer sensiblement la prestation de services pour les tribunaux administratifs, pendant trop d'années les Québécois et Québécoises se sont fait mettre en mode «attente». Et le mandat que nous avons reçu, la volonté de changement exprimée par la population du Québec cette année, en 2003, c'était de sortir de ce mode d'attente et de passer à l'action, et c'est exactement ce que le gouvernement a fait dans tous les domaines où on livre des services à la population. On est très fier de ce bilan, c'est un bilan substantiel après seulement huit mois de gouvernement. L'année 2004, ce sera l'occasion pour nous de continuer la mise en oeuvre, de mettre la priorité encore une fois sur la santé, sur l'éducation, sur une politique familiale, le dépôt d'un budget, la réduction de l'allègement, l'allègement fiscal également, la réduction des impôts, ça fait partie de ce qu'on doit faire en 2004, on garde le cap sur le plan qu'on s'est donné. Ce sera une année très importante, mais ce sera l'année du citoyen, l'année où le gouvernement va continuer encore une fois à garder en tête, garder à l'esprit et comme objectif l'amélioration des services aux citoyens.

Peut-être juste un dernier mot aussi sur la prochaine année et les débats à venir, juste pour placer les choses dans leur perspective et rappeler pourquoi c'est important de passer à l'action. C'est parce qu'on vit également des changements très intenses dans la société québécoise, à la fois à l'extérieur et à l'interne. Sur le plan économique, il y a des changements importants qui se vivent partout, mais, à l'interne, sur le plan démographique, là, il y avait au Québec huit travailleurs pour un retraité dans les années soixante. Aujourd'hui, il y a cinq travailleurs pour un retraité et, en 2030, il va y avoir deux travailleurs pour un retraité. En soi, ça nous annonce l'intensité des changements, qui vont nous arriver à une vitesse, là, qu'on n'aura pas vue ou que certains ont de la difficulté peut-être à mesurer, mais 30 ans, 27 ans, c'est très vite pour vivre les changements que nous serons appelés à vivre. Il faut donc se préparer pour qu'on puisse, nous, comme État, livrer des services aux citoyens et des services pour lesquels ils paient.

[M. Séguin (Rhéal): Paul Larocque.

M. Larocque (Paul): M. le premier ministre, est-ce que vous êtes fier de ce que vous avez fait ces derniers jours?]

[M. Charest:] Moi, je suis très fier de ce qu'on a réalisé depuis les huit derniers mois, incluant les derniers jours. Je suis très fier. On a reçu un mandat très important et la volonté de changement au Québec était clairement exprimée, et quand je fais le bilan de ce qu'on a réalisé, que ce soit dans les derniers jours ou du premier au dernier jour, je suis très fier du bilan du gouvernement.

[M. Larocque (Paul): N'avez-vous pas sous-évalué, à un certain moment, le ton ou l'intensité de la réplique syndicale? Est-ce qu'il n'y a pas eu une erreur, une mauvaise lecture en partant et certaines choses auraient pu être faites sans provoquer la levée de boucliers que vous avez vue dans le monde syndical?]

[M. Charest:] D'abord, on a toujours maintenu de très bons ponts de communications avec les leaders syndicaux. Ça, ça a toujours été le cas du début du mandat jusqu'à aujourd'hui. On s'est parlé constamment, j'ai parlé à M. Massé en fin de semaine. Lui, et les gens à la FTQ, par exemple, ou à la CSN, ont des contacts constants avec les représentants du gouvernement, les gens de mon bureau. On s'est même entendu pour se voir dans la nouvelle année. Rappelez-vous que Mme Carbonneau et moi, de la CSN, Mme Carbonneau, on s'est entendu pour se voir en 2004 pas juste sur les questions de la mise en oeuvre de nos politiques, mais également sur la question de la modernisation de l'État, et c'est la même chose pour M. Massé. Maintenant, il y a des gens qui ne sont pas d'accord avec ce qu'on a, nous, mis de l'avant comme changements, et ça, je le savais au moment où j'ai choisi d'écrire une lettre qui a été rendue publique et qui annonçait que le gouvernement allait procéder et avait la détermination de procéder avec les changements que voulaient les Québécois. Puis, il y a des gens qui se sont prononcés, mais ils auront aussi à répondre de leurs décisions. Je vais vous donner un exemple. Du côté des CPE, ils proposent, si j'ai bien compris, une journée de grève du côté de la CSN, le 16 janvier prochain. Mais, c'est drôle, moi, quand je fais le tour de ce qu'on a fait pour les CPE, on a augmenté les budgets de 9,5 %. Il n'y a pas un endroit au monde, à ma connaissance, où les parents paient ce qu'ils paient au Québec pour des services de garde. En moyenne, c'est 8000 \$ par enfant par année, et la CSN voudrait faire une journée de grève parce qu'on a augmenté les budgets de 9,5 %. Moi, je pense que c'est difficile à expliquer, surtout difficile à justifier.

[M. Séguin (Rhéal): Claude Brunet.

M. Brunet (Claude): Dans le passé, M. Charest, j'ai souvent entendu des premiers ministres dire qu'ils gouvernent pour tous les Québécois. Pourquoi ce n'est pas le cas? Pourquoi, dans votre cas, pourquoi ce n'est pas le cas? Pourquoi vous gouvernez uniquement pour les électeurs libéraux?]

[M. Charest:] Nous gouvernons pour absolument tous les Québécois, sans exception.

[M. Brunet (Claude): Alors, pourquoi ne pas tenir compte des dizaines de milliers de personnes qui sont descendues dans la rue pour s'opposer à la sous-traitance, aux augmentations de tarifs dans les garderies, notamment?]

[M. Charest:] Nous tenons compte des opinions exprimées par ceux et celles qui choisissent de s'exprimer incluant ceux et celles qui ne peuvent pas s'exprimer dans certains cas, les gens qui sont, par exemple, dans le réseau de la santé et qui sont des gens malades et qui ont le droit de recevoir des soins. Et on a fait... Nous, ce qu'on a fait sur la base de ce qu'on a constaté pendant les cinq ans où nous étions dans l'opposition – où, moi, je l'étais – et on l'a fait aussi en continuant à écouter tout le monde. La preuve, c'est que, au moment où on a proposé nos lois, il y a eu des recommandations de faites, puis on a fait un certain nombre d'amendements qui tenaient compte justement des recommandations qui nous ont été faites. Et ça, ça témoigne de l'ouverture du gouvernement sur ces questions-là.

En même temps, en même temps par contre, on est passés à l'action. Il y a des débats qui se sont faits encore pendant plusieurs années au Québec. Dans le domaine de l'organisation du travail, ça fait 10 ans qu'on en parle. Sur la mise en réseau du système, si la commission Clair avait fait une recommandation à ce moment-là pour dire: Ce serait bon de mettre le système en réseau, c'est donc dire que ça avait déjà été longuement débattu. Même chose du côté de la sous-traitance. L'objectif, c'est de faire en sorte qu'on puisse créer de l'emploi. Alors, nous, on a écouté. Mais on reconnaît aussi que le temps est venu de passer à l'action, et c'est ce qu'on a fait.

[M. Brunet (Claude): Une dernière chose si vous me permettez. On nous disait, plus tôt, qu'en 1997 vous avez dit que votre politicien que vous admiriez le plus au Québec, c'était Maurice Duplessis. Est-ce que c'est toujours le cas?]

[M. Charest:] Je ne me rappelle pas d'avoir dit ça. Je ne sais pas. Je ne sais pas où vous prenez ça, là.

[M. Brunet (Claude): ...tantôt.]

[M. Charest:] C'est-tu vrai?

[M. Brunet (Claude): Oui.]

[M. Charest:] Qui a osé vous dire ça? Je suis sûr que c'est une source objective, M. Brunet.

[Des voix: Ha, ha, ha!] [M. Charest:] D'ailleurs, le dernier que je connais, politicien québécois à avoir cité Maurice Duplessis, c'était Lucien Bouchard. Lui, il l'a mis dans un texte. Alors, ça, vous jugerez vous-même de la citation.

[M. Latreille (Christian): M. Charest, avez-vous l'impression que le pire est à venir en termes de contestation des syndiqués, avec les premiers résultats de la réingénierie qui sont prévus pour le début de l'année prochaine, les négociations dans le secteur public et dans un contexte de crise budgétaire? Est-ce que la contestation ne va pas aller croissante en 2004?]

[M. Charest:] Il n'y a pas de raison pour qu'il y ait une contestation croissante. Les ponts de communication sont ouverts. On va avoir une négociation. Mais, à chaque négociation, il faut prendre le temps de s'asseoir, de faire un peu l'inventaire, de part et d'autre, des demandes qui nous arrivent du côté des leaders syndicaux puis la capacité de l'État. Ça, c'est tout à fait normal. Il y a des choses par contre – je le souligne, là – dans le cas des CPE, quand on vous annonce une journée de

grève parce qu'on augmente les budgets de 10 %, moi, je pense qu'il y a des gens qui auraient intérêt à s'interroger sur ce genre de décision-là.

[M. Latreille (Christian): Vous dites que vous tentez en ce moment de créer un environnement économique sain, propice à la croissance...]

[M. Charest:] Oui.

[M. Latreille (Christian): ...propice à la création d'emplois.

Avez-vous l'impression que ce qui se passe à l'extérieur, ce qu'on voit depuis plusieurs semaines au Québec, la contestation sociale et tout ça, c'est vraiment propice à attirer des investisseurs de l'étranger et à créer un environnement économique propre à la création d'emplois?]

[M. Charest:] Les gens font la part des choses. Vous savez, quelqu'un qui investit au Québec, qui vient ici, les gens des milieux d'affaires, les gens des milieux syndicaux, les gens sont bien capables de faire la part des choses.

[Le Modérateur: Gérard Deltell.

M. Deltell (Gérard): M. le premier ministre, vous dites que les ponts de communication sont toujours établis et ont toujours existé avec les centrales syndicales, mais moi, il y a de la friture sur la ligne parce que ça a brassé pas mal au cours des dernières semaines, et vous le savez, les manifestations, à un certain moment même parfois violentes, qu'on n'avait pas vues depuis des années au Québec. L'année qui s'en vient, comme disait M. Latreille tantôt, il y a des négociations avec le monde syndical et on sent une escalade aussi du mouvement syndical, des gens qui nous prévoient des grèves générales et tout ça pour cet hiver. Comment vous allez réussir à améliorer ces relations de communication avec le monde syndical qui est vraiment à bout?]

[M. Charest:] On s'est déjà entendus, M. Massé, Mme Carbonneau et moi-même pour se voir pendant l'année 2004, et tôt dans l'année. Alors, c'est déjà, c'est déjà conclu. Alors déjà, on va s'asseoir ensemble. Pour le reste, écoutez, les gens auront à justifier les décisions puis les recommandations qu'ils font, et les leaders syndicaux auront à répondre aussi de leurs décisions puis de leurs recommandations à leurs membres.

Mais en même temps, moi, je peux vous dire, là, prenons le domaine de la santé, là, puis la mise en réseau puis ensuite le changement de l'organisation du travail, c'est une affaire de gros bon sens. Quand on économise... quand on est capable d'économiser 45000000 \$ et le réinvestir en soins parce qu'on réduit la bureaucratie, difficile, moi, de trouver quelqu'un de raisonnable qui me dit que c'est une mauvaise décision puis que c'est une décision qu'on devrait retarder. Bien au contraire, il faut bouger là-dessus, il faut avancer, il y a derrière ça une volonté, là, de livrer des services, mais surtout un besoin de livrer des services à la population.

[Le Modérateur: Gilbert Lavoie.

M. Lavoie (Gilbert): M. le premier ministre, vous avez promis la transparence et l'intégrité. Or, on n'a toujours pas de commissaire à l'éthique, on a une Vérificatrice générale intérimaire à qui on demande de nous dire si le gouvernement a raison ou tort dans la SGF, par exemple, on a aujourd'hui

une présidente de l'accès à l'information qui est intérimaire, et on a un commissaire à la santé qui ne sera pas indépendant du gouvernement. Vous ne trouvez pas qu'il y a un certain retard de la part du gouvernement dans ces dossiers-là?]

[M. Charest:] Alors, voilà, il y a des gens qui vont trouver qu'on ne va pas assez vite, puis dans certains cas que le gouvernement procède trop rapidement, on procède le plus rapidement possible. Dans le cas du commissaire à la santé, ce qu'il faut relever d'important, c'est qu'on veut que le commissaire à la santé puisse faire des recommandations du côté des politiques du gouvernement, ce qui n'est pas le propre d'une personne qui est un commissaire qui fait un rapport à l'Assemblée nationale du Québec sur une évaluation des politiques du gouvernement. Il y a une distinction fondamentale et majeure. Mais on va procéder là-dessus, et, en même temps, le ministre de la Santé a annoncé qu'il y aurait une évaluation faite de tout le système de plaintes et d'imputabilité à l'intérieur du réseau de la santé, ce qui est aussi extrêmement important.

Alors, on va procéder le plus rapidement possible avec les nominations effectivement, et ça n'empêche pas du tout le gouvernement de fonctionner, au contraire, mais on ne peut pas, comme vous le réalisez, là, tout faire en même temps, ni dans la première année ni dans les premiers huit mois.

[M. Lavoie (Gilbert): Mais la Vérificatrice, quand même, ça fait longtemps cela.]

[M. Charest:] Oui, c'est vrai que, la Vérificatrice, Mme Paradis, est intérimaire depuis déjà un bon moment, et on va travailler avec l'opposition, avec les oppositions, devrais-je dire, pour qu'on puisse nommer quelqu'un en permanence, et c'est une décision qui doit être prise aux deux tiers de l'Assemblée nationale du Québec. Il y a donc une exigence et il faut la respecter.

[M. Séguin (Rhéal): Sophie Langlois.

Mme Langlois (Sophie): M. Charest, ça fait huit mois qu'on vous pose, qu'on a dû vous poser des centaines et des centaines de questions, nous, les journalistes, l'opposition, et presque à chaque réponse, la réponse est presque toujours la même ou, enfin, quelque part dans votre réponse, c'est: On a été élu pour faire ça. C'est dans notre programme.

Par contre, vous n'avez pas été élus pour faire ça dans les huit premiers mois, et, des fois, à vous entendre répéter tout le temps ça, on a l'impression que votre vision de la démocratie, ça s'exerce un jour aux quatre ans. Souvent, on a l'impression que vous ne vous sentez pas le besoin de justifier ou d'expliquer vos décisions autre que...]

[M. Charest:] Vous devriez parler à M. Lavoie.

[Mme Langlois (Sophie): ...qu'en disant: C'est dans notre programme.

Moi, j'aimerais que vous m'expliquiez pourquoi, sur l'article 45, par exemple, où était l'urgence d'agir si rapidement, au risque de rompre le fragile équilibre du marché du travail et de la paix sociale, alors que vous n'avez pas fait, vous, comme gouvernement, depuis huit mois, d'études et d'examens approfondis de la question.]

[M. Charest:] D'abord, je note, comme tous ceux et celles qui sont dans la salle, la question de votre

voisin de droite, qui, lui, dit: Vous n'allez pas assez vite pour certaines choses, puis vous, si j'ai compris, vous posez votre question avec une prémisse à l'effet qu'on va peut-être un peu trop vite. Alors, vous savez, on ne peut pas tout faire dans les huit premiers mois. Sur les questions sur lesquelles on avait beaucoup travaillé depuis les dernières années et sur lesquelles on s'était penchés aussi, à l'Assemblée nationale puis ailleurs, et pour lesquelles on était prêts à tirer des conclusions, on a procédé, puis on a procédé dans un esprit d'ouverture aussi. La preuve, c'est qu'on a reçu, dans beaucoup de commissions, dans les études des projets de loi, des recommandations que le gouvernement a acceptées.

Maintenant, question de la sous-traitance, ça fait des années qu'on en parle au Québec, et le gouvernement était prêt à bouger là-dessus. Et je veux reprendre la prémisse de votre question. Nous, on a reçu, oui, c'est vrai, un mandat de changement qui a été clairement exprimé dans l'année, mais qui n'est pas arrivé spontanément, là. Ce n'est pas tombé, ça, du ciel le 14 avril dernier, c'est vrai. C'est également une chose qui était exprimée suite à tout ce que j'ai constaté, moi, pendant les cinq dernières années. Et en démocratie, effectivement, quand on reçoit un mandat, il faut tenir compte de ce que ceux et celles qui ne sont pas d'accord avec nous peuvent nous dire et comme recommandations, et on le fait, nous le faisons.

Mais, dans l'ensemble, il y a une chose qui me paraît parfaitement claire, nous sommes en train de réaliser l'essentiel de cette volonté de changement qui n'est pas née le 14 avril mais qui est née de plusieurs années de débat au Québec dans certains cas. On le fait avec détermination et on le fait avec clarté parce qu'on sait où on va.

[Mme Langlois (Sophie): Article 45. Vous dites qu'il y a urgence d'agir maintenant. Le Québec est la province qui a créé le plus d'emplois ces derniers mois, sous votre gouverne d'ailleurs, et vous dites que c'est pour créer plus... Trois, quatre mois de plus, là, de débat, là, dans la société québécoise, sur des modifications majeures au Code du travail, en quoi est-ce que ça aurait ralenti l'économie du Québec?]

[M. Charest:] Bien d'abord, merci d'avoir rappelé que, effectivement, c'est sous notre gouverne qu'il s'est créé le plus d'emplois au Québec, dans l'histoire du Québec, dans les deux derniers mois. Si je l'avais dit, moi, ça aurait eu moins de portée, mais je suis sûr qu'on va vouloir vous citer là-dessus. D'ailleurs, en passant, pour tout dire, même si les deux derniers mois ont été des mois records, ça ne veut pas dire que ça va être comme...

[Mme Langlois (Sophie): ...article 45, l'ancien, là, non modifié.]

[M. Charest:] Oui, sauf que le problème, c'est qu'on peut faire plus. Il faut évaluer la performance de l'économie québécoise sur une longue période de temps. Quand on fait le portrait sur une période de 10 ans, il y a une sous-performance de l'économie québécoise par rapport à l'économie nord-américaine. La croissance économique a été plus faible, la création d'emplois a été plus faible, le niveau de revenu disponible est plus faible également. Alors, c'est dans ce contexte-là qu'il faut voir. Et dans le cas de l'article 45, on a eu de longs débats au Québec. Le gouvernement était prêt à bouger là-dessus. Alors, nous, on a bougé parce qu'on avait tiré une conclusion... On l'avait annoncé longtemps à l'avance, en passant. Il n'y a pas eu de surprise là. Personne peut prétendre être surpris de ce que nous avons fait quand on a pris la peine de dire, le 12 septembre 2002, que nous allions dans ce sens-là. Il me semble que personne aujourd'hui peut prétendre être surpris.

[Mme Langlois (Sophie): Quand vous dites que vous faites des changements en écoutant non seulement ceux qui crient fort mais ceux qui ne peuvent pas s'exprimer, est-ce que ce n'est pas un peu méprisant pour les dizaines de milliers de Québécois qui sont descendus dans la rue depuis quelques semaines pour exprimer, des fois, ne serait-ce qu'une inquiétude, là? Ce n'est pas nécessairement tous des gens qui sont manipulés par les syndicats là, c'est un peu ce que vous semblez dire quand vous dites: C'est pas grave, les gens qui s'expriment dans la rue; nous, on a l'appui de la majorité silencieuse.]

[M. Charest:] J'ai un devoir, moi, d'agir dans le sens des intérêts de tous les citoyens et citoyennes du Québec. Et j'ai pour chacun et chacune d'entre elles un très grand respect, incluant ceux qui ne sont pas d'accord avec moi. Ça fait 20 ans que je fais de la politique. Croyez-moi, quand il y a des gens qui s'expriment puis qui ne sont pas d'accord avec moi, je peux vous dire que j'ai une très grande... puis j'écoute, puis il m'arrive de pouvoir, oui, changer d'idée. Ça arrive. Je l'admets.
[Mme Langlois (Sophie): Ah oui?]

[M. Charest:] Bien certainement. Certainement.

[M. Brunet (Claude): Pas depuis huit mois.]

[M. Charest:] Oui. Sauf que, quand on prend la peine de préparer soigneusement les choix... Puis ce n'est pas toujours... ce n'est jamais un parcours parfait mais, vous le savez, on a préparé soigneusement, on a écouté, on a pris la peine de dire, on fait tout ça, et qu'on est prêt à passer à l'action. Et quand on se fait donner un mandat de changement et qu'il y a des gens qui vivent le régime des listes d'attente trop longtemps – puis il y en a encore trop de listes d'attente, là, dans beaucoup trop de domaines – bien, et qu'on est prêt à passer à l'action, je pense que la population du Québec souhaite que, justement, son gouvernement écoute mais qu'il puisse aussi passer à l'action.

[M. Séguin (Rhéal): Robert Dutrisac.

M. Dutrisac (Robert): Oui, M. Charest, bon, l'ancien modèle péquiste était basé sur une proximité entre le gouvernement et les centrales syndicales, les groupes de pression, etc. Est-ce que vous pensez, vous, en huit mois avoir réussi à briser ce modèle-là pour en imposer un nouveau?]

[M. Charest:] Je cherche à construire, et la construction que j'entreprends, je la fais avec les 7000000 de Québécois, là, à partir des ambitions des 7000000 de Québécois qui veulent construire avec nous. Alors, lorsque je construis, évidemment, je travaille avec ceux et celles qui ont des mandats chez des leaders syndicaux, d'autres groupes, mais je construis avec ces gens-là et je ne cherche pas à diminuer leur importance, je cherche à travailler avec eux puis avec tous les citoyens.

[M. Dutrisac (Robert): Mais est-ce que, dans les circonstances, l'impopularité croissante de votre gouvernement vous inquiète après huit mois?]

[M. Charest:] Après l'année, après les deux ans qu'on a vécu puis tous les sondages qu'on a vécus, ce n'est pas à partir de sondages qu'on va gouverner, ça, je pense, c'est devenu très clair, puis ce n'est pas là-dessus non plus qu'on va faire ou défaire la volonté du gouvernement.

[M. Dutrisac (Robert): Mais, selon vous, est-ce que le pire est passé? Est-ce que finalement les

remèdes, si on veut, qui sont parfois détestables au goût sont donnés et que les choses devraient être plus douces un peu pour la population?]

[M. Charest:] On ne le voit pas comme ça, nous. On le voit dans la mesure où on veut bouger, passer à l'action pour qu'on puisse livrer des services, entre autres, je reviens toujours au domaine de la santé parce que c'est notre première priorité, c'est la première priorité des Québécois, où on veut arriver à la mise en oeuvre de ces changements-là aussi.

Puis, 2004, c'est ça, hein. Le réseau de la santé, c'est la mise en oeuvre, c'est l'application pratique. Et c'est gros, c'est un gros réseau de santé. Ce n'est pas facile, faire ces changements-là, et donc il faut prendre le temps et il faut agir pour qu'on puisse arriver à la mise en oeuvre. Alors, c'est dans cette perspective-là qu'on le fait.

Je vous ferais remarquer qu'il y a des choses qu'on fait en ce moment, où on avait dit noir sur blanc aussi qu'on voulait faire ça dans la première année du premier mandat. Pour quelle raison? Pas par l'automatisme de l'élection mais parce que notre vision à nous des choses, c'est que, si on voulait atteindre cet objectif-là de livrer des services, il fallait commencer à faire ces choses-là pour qu'on puisse traduire ça en services qui ne sont plus disponibles pour les citoyens. Alors, c'est comme ça qu'on le voit.

[Mme Moisan (Mylène): ...clarifier les chiffres sur l'augmentation des budgets des CPE. Vous dites que le budget est passé de 1200000000 \$ à 1240000000 \$. Ça fait 40000000 \$. 10 %, c'est 120000000 \$ 40 000000, c'est 3 %.]

[M. Charest:] J'ai le total de budget de fonctionnement des CPE. Contribution gouvernementale et parentale est passée de 1,200000000 en 2002-2003 à 1240000000 \$, d'accord? 2003-2004. Alors, ça c'est les chiffres que j'ai. On pourra refaire les chiffres après, mais ça, c'est des chiffres qu'on m'a fournis.

[Mme Moisan (Mylène): Alors, votre 10 %, vous le prenez où?]

[M. Charest:] Ah bien, c'est le total... Ça doit être... excusez, c'est peut-être le total des budgets de fonctionnement des CPE, la contribution du gouvernement qui est 9,5 %, 974000000 \$ à 1066800000\$.

[M. Nadeau (Rémi): Vous vous êtes dépêchés à adopter des mesures controversées, alors que pour certaines autres mesures moins délicates vous prenez votre temps, c'est ce qu'on a vu tantôt. Donc, votre urgence d'agir, est-ce que ce n'est pas plutôt de vous débarrasser des éléments plus controversés pour que vers la fin du mandat vous terminiez sur une note plus positive et ainsi charmez l'électorat. Est-ce que ce n'est pas vraiment ça, l'urgence d'agir dans ce cas-ci?]

[M. Charest:] Dans un monde parfait, là, tous les gouvernements voudraient charmer l'électorat à la fin de son mandat. Moi, je pense qu'on va vraiment être jugés à partir de ce qu'on aura nous-mêmes établi comme étant les critères d'évaluation du gouvernement puis ça, on l'a exprimé le 12 septembre 2002. Évidemment, on a nous-mêmes, là, fixé un certain nombre de critères d'évaluation: Est-ce que le système de santé va mieux fonctionner? Est-ce qu'on aura réussi à s'attaquer avec succès au problème de l'attente? Est-ce qu'on aura réussi à augmenter le niveau de vie des gens? Ça, c'est des critères qu'on s'est fixés. Maintenant, pour y arriver, dans le domaine de

la santé, là, il faut qu'on puisse agir aujourd'hui pour arriver à des résultats à ce moment-là. Mais on ne voit pas ça dans une perspective électorale aujourd'hui, on n'est pas rendus là, loin de là.

[M. Séguin (Rhéal): M. Charest, ce matin, M. Séguin a encore reconnu qu'il y avait un déséquilibre fiscal avec Ottawa, il l'a dit en Chambre, bon notamment dans sa synthèse cette semaine, il a parlé de 700000000 \$, là, qui manquaient du fédéral. Quel rythme que vous allez donner pour aller chercher cet argent-là? Vous en donnez beaucoup pour les législations ici, mais il y a un des problèmes qui est vraiment important qui est à Ottawa. Quand comptez-vous avoir des résultats à Ottawa sur le déséquilibre fiscal?]

[M. Charest:] On a, dans nos relations avec les autres gouvernements, fait des progrès très importants aussi. On a signé le cadre stratégique agricole, par exemple, ce qui est très significatif pour le domaine des producteurs, pour tout ce qui touche les producteurs agricoles. Il y a deux choses qui se sont passées. On a créé, à notre suggestion, comme on s'est engagé à le faire, ce Secrétariat sur le déséquilibre fiscal. Ça, ça a été fait, si ma mémoire est fidèle, au mois de juin, suivi de la création du Conseil de fédération qui représente un changement très important dans la façon dont le Québec sera appelé à gérer ses relations intergouvernementales non seulement avec le fédéral, mais avec ses voisins. Et ça va nous donner des instruments supplémentaires pour qu'on puisse faire avancer les choses. Alors, on est là-dedans en ce moment. On est en discussion avec le gouvernement fédéral sur ces questions- là, et je m'attends à ce qu'on puisse bouger assez...

[M. Chartrand (Yves): Vous vous attendez à pouvoir régler l'impasse budgétaire avec Ottawa pour le mois de mars?]

[M. Charest:] On est optimistes dans nos discussions avec le gouvernement fédéral. En même temps, je vous rappellerai que le Québec a également piloté la rédaction d'un document sur la question de la péréquation parce que le cadre actuel de négociation, le cadre... c'est-à-dire l'entente actuelle arrive à échéance le 1er avril 2004.

Le gouvernement fédéral a légiféré pour qu'il puisse se continuer dans l'hypothèse où il n'y aurait pas de négociation, la négociation n'aurait pas réussi d'ici là. Il est possible évidemment qu'il y ait une élection générale. Mais ça, ça vous dit l'importance de bien se préparer pour les discussions sur la question de la péréquation.

Sur la question du budget, les discussions vont bon train puis...

[M. Chartrand (Yves): ...la trouver drôle, le gel des dépenses ce matin.]

[M. Charest:] Pardon? Moi, je suis optimiste. Moi, je suis optimiste dans les discussions qu'on a avec le gouvernement fédéral. Ça se présente bien. Ça ne nous donne pas un résultat, mais ça va... ça va bien.

[M. Séguin (Rhéal): Le premier ministre doit quitter dans une quinzaine de minutes. On passe aux questions en anglais. Si on a le temps, on prendra les dernières questions en français. Les Perreux.]

[M. Larocque (Paul): M. Charest, quand même quelques vœux. Qu'est-ce que vous souhaitez en 2004 pour Henri Massé, Claudette Carbonneau et Réjean Parent?]

[M. Charest:] Je leur souhaite de me rencontrer le plus rapidement possible pour qu'on puisse ensemble bien préparer l'année 2004 et qu'on puisse travailler ensemble.

[M. Larocque (Paul): La grève, vous prenez ça au sérieux? C'est quand même grave comme question, est-ce que vous prenez ça au sérieux les menaces de grève?]

[M. Charest:] Moi, je... Écoutez, nous on travaille avec des gens qui, je pense, sont responsables. Je m'attends à ce que les leaders syndicaux agissent aussi en conformité avec les vœux de la population du Québec. Ils sont capables, je pense, de voir ça pareil comme tout le monde. Il faut faire la part des choses quand on s'engage dans ce débat.

Je reviens sur la question des CPE. Moi, je pense que, quand on fait la somme totale de ce que le gouvernement a fait, l'augmentation des déboursés, vous savez, c'est une chose de faire un argument puis de dire ça passe de 5 \$ à 7 \$, mais c'est drôle qu'on ne parle pas beaucoup des parents qui payaient 20 \$ à 30 \$ par jour qui n'avaient pas de place en garderie, qui, grâce à ces décisions-là, ont 13000 places supplémentaires pour qu'ils puissent justement eux aussi avoir droit à des services de garde. Alors ça, ça fait partie des choses qu'il faut inclure dans le débat actuel. Mais je veux quand même vous formulez des vœux à chacun chacune d'entre vous. On vous promet une année 2004 qui va être excitante et on promet de vous faire travailler beaucoup. Bonne année.